

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 avril 2017

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 04 avril à 20 h 30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : M. Denis VARNIER, Mme Renée ROLLAND, Mme Chantal TOUSSART, M. Patrice CAQUET, M. Bernard MIEVRE, Mme Dominique, SEJOURNE, Mme Sylvie ADOR, Mme Mireille MALLINJOURD, M. David BASTIEN, M. Viviano MANCINI, M. Jean-Yves LEROY.

Absents : Mme Valérie PIROT, Mme Stéphanie SCHMIDT, M. Michel FAVERON, M. Lionel ROLLAND, Mme Béatrice ROEDERER, Mme Yasmine VEYRAT, M. Pierre ROUYER

Pouvoir(s) : Mme Valérie PIROT (Procuration à M. Denis VARNIER) Mme Stéphanie SCHMIDT (Procuration à M. David BASTIEN), M. Michel FAVERON (Procuration à M. Bernard MIEVRE) Mme Yasmine VEYRAT (Procuration à Mme Dominique SEJOURNE).

Secrétaire : Mme Dominique SEJOURNE a été élue secrétaire de séance

Date envoi de la convocation : 28 mars 2017

A la question relative à l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 mars, Madame Dominique SEJOURNE demande qu'il soit complété le point sur la réfection des calades sous les arcades. Il s'agit bien de la réfection de l'éclairage sous les arcades de la Place du Trophée. Cette rectification étant approuvée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

FINANCES

Vote du compte administratif 2016

Le résultat du compte administratif 2016 annoncé lors du conseil municipal du 21 mars est présenté ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Libellé	Crédits ouverts	Dépenses
011 – Charges à caractère général	599 295.68	579 367.39
012 – Charges de personnel	731 114.51	724 593.41
014 – Atténuation de produits	2 143.00	2 143.00
65 – Autres charges de gestion courante	169 979.00	164 540.49
66 – Charges financières	150 400.00	150 111.41
67 – Charges exceptionnelles	4 860.32	4 825.32
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 657 792.51	1 625 629.02
Virement à la section Investissement	967 975	0
TOTAL GENERAL	2 625 767.51	1 625 629.02

RECETTES

Libellé	Crédits ouverts	Recettes
013 – Atténuation de charges	1 600.00	2 981.52
70 – Produits des services et domaines	285 667.51	327 592.30
73 – Impôts et taxes	1 578 808.00	1 624 507.02
74 – Dotations, subventions, participations	360 492.00	329 657.23
75 – Autres produits de gestion courante	169 000.00	182 584.18
77 – Produits exceptionnels	130 200.00	4 825.32
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 525 767.51	2 475 214.99
Excédent antérieur	100 000.00	
TOTAL GENERAL	2 625 767.51	2 475 214 .99

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

Libellé	Crédits ouverts	Dépenses
20 – Frais d'Etudes	59 180.00	18 804.00
21 - Immobilisations corporelles	3 070 349.82	1 661 501.04
23 – Immobilisations en cours	56 461.94	56 461.94
16 – Emprunts et dettes assimilées	290 256.00	289 372.52
27 – Autres immobilisations financières	18 822.16	18 822.16
TOTAL GENERAL	3 495 069.92	2 044 961.66

RECETTES

Libellé	Crédits ouverts	Recettes
13 – Subventions d'investissement	864 135.00	431 504.30
10 – Dotations fonds divers et réserves	903 646.76	1 040 381.43
13 – Subventions d'investissement	18 250.00	18 415.20
165 – Dépôts et cautionnement reçus	500.00	798.14
23 – Immobilisations en cours	0	46 461.94
77 – Produits exceptionnels	130 200.00	4 825.32
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 786 531.76	1 547 561.01
Excédent antérieur	740 563.16	
Virement de la section Fonctionnement	967 975.00	
TOTAL GENERAL	3 495 069.92	1 547 561.01

L'excédent de clôture est de **1 192 748.48 €**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2016	Section de fonctionnement	1 625 629.02	2 475 514.99
	Section d'investissement	2 044 961.66	1 547 561.66
RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	Section de fonctionnement		849 585.97
	Section d'investissement	497 400.65	
REPORTS RESULTATS EXERCICE 2015	section fonctionnement 002 (excédent)		100 000.00
	Section investissement 001 (déficit ou excédent)		740 563.16
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement		949 585.97
	Section d'investissement		243 162.52
	TOTAL CUMULE		1 192 748.48

Avant de procéder au vote, Monsieur le Maire précise que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2016 pour financer ses investissements (hors travaux SYANE)

Après que Monsieur le Maire se soit retiré le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2016.

Vote du compte de gestion 2016

Le compte de gestion de Madame le Receveur Municipal étant à l'identique au compte administratif 2016, est adopté à l'unanimité par l'assemblée municipale.

Affectation du résultat 2016

Vu l'excédent constaté au compte administratif 2016, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter sur le Budget Primitif 2017 les sommes suivantes

- Maintenir en recettes de fonctionnement la somme de **100 000 €** ;
- Affecter en recettes d'investissement, l'excédent de fonctionnement pour un montant de **849 585.97 €** ;
- Reporter en recettes d'investissement l'excédent constaté au compte administratif 2016 pour un montant de **243 162.51 €**.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'affectation des résultats tels que proposée ci-dessus.

Reprise par anticipation d'un bien porté par l'Etablissement Public Foncier 74 (EPF)

En 2011, il était établi une convention de portage foncier entre la commune et l'EPF 74 sur l'acquisition de la clinique vétérinaire sise à la Combe. Considérant la bonne santé financière de la commune, Monsieur le Maire propose à l'assemblée qu'il soit procédé au rachat de cet emprunt pour un montant de 94 110.76 € (avant septembre 2017) sans aucune indemnité de rachat anticipé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, donne, à l'unanimité, son accord pour le rachat de cet immeuble et demande que les fonds soient provisionnés au budget primitif 2017.

Budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 reste stable. A noter cette année, le reversement par le Grand Annecy de l'allocation des compensations qui seront pour partie transférées au Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby pour le Pôle Culturel.

Au niveau des charges de personnel, les recrutements de Mlle Amandine GIBERT (Service culturel et animation) et M. Antoine POIDEVIN (Services Techniques) ont été inscrits.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Libellé	Crédits ouverts
011 – Charges à caractère général	672 125.00
012 – Charges de personnel	734 150.00
014 – Atténuation de produits	38 605.00
65 – Autres charges de gestion courante	667 337.82
66 – Charges financières	145 450.00
67 – Charges exceptionnelles	20 025.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 277 692.82
Virement à la section Investissement	651 188.18
TOTAL GENERAL	2 928 881.00

RECETTES

Libellé	Crédits ouverts
013 – Atténuation de charges	3 100.00
70 – Produits des services et domaines	215 300.00
73 – Impôts et taxes	2 026 374.00
74 – Dotations, subventions, participations	262 907.00
75 – Autres produits de gestion courante	189 000.00
77 – Produits exceptionnels	132 200.00
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 828 881.00
Excédent antérieur	100 000.00
TOTAL GENERAL	2 928 881.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Libellé	Crédits ouverts
20 – Immobilisations incorporels	1 066 433.00
21 - Immobilisations corporelles	1 905 239.51
23 – Immobilisations en cours	53 626.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	389 278.01
020 - Dépenses imprévues	40 000.00
TOTAL GENERAL	3 454 576.52

RECETTES

Libellé	
13 – Subventions d'investissement	1 477 939.86
10 – Dotations fonds divers et réserves	1 010 585.97
165 – Dépôts et cautionnement reçus	700.00
21 – Immobilisations corporelles	21 000.00
238 - Avances et acomptes	50 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 560 225.83
Excédent antérieur	243 162.51
Virement de la section Fonctionnement	651 188.18
TOTAL GENERAL	3 454 576.52

Comme voté précédemment, il est inscrit au chapitre 16 (en plus du capital des emprunts communaux et SYANE), le rachat de l'emprunt dédié à la clinique vétérinaire.

Le conseil municipal après avoir entendu les commentaires et explications sur le budget primitif 2017 l'adopte à l'unanimité tel que présenté.

Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Divers projets d'investissements ont été inscrits pour 2017 et notamment

- L'aménagement du cimetière,
- L'extension et le réaménagement de l'aire multisports derrière l'école primaire,
- L'aménagement extérieur et accessibilité pour les usagers de la Gendarmerie,
- L'aménagement d'une dalle et pose de portes automatiques auprès des Services Techniques,
- Aménagement (parking) à proximité de la Maison des Associations.

Monsieur le Maire propose de déposer auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, au titre du FDDT des demandes de subventions pour chacun de ces projets.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité cette proposition.

Création d'une régie de recettes pour le service « Animation-Tourisme-Culture »

Afin d'améliorer le service auprès de la population estivale, il est envisagé de créer une régie de recettes pour le service « Animation-Tourisme- Culture ».

Cette régie permettrait de vendre certains documents ou objets, notamment au musée de la cordonnerie, ciergerie... Elle pourrait être également élargie au service « Animation ».

A ce jour, ce dossier est en cours de finalisation et sera présenter dans sa version définitive lors d'un prochain conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable de principe à la création d'une régie de recettes pour le service « Animation-Culture-Patrimoine » et validera définitivement la procédure lors d'un prochain conseil municipal

PERSONNEL COMMUNAL

Rémunération des journées d'élection pour le personnel communal

Afin d'indemniser le personnel communal présent le jour des élections, il est soumis à l'accord du conseil municipal, le versement d'une indemnité ou un repos compensateur. Des textes réglementaires permettent d'encadrer cette procédure. L'assemblée consultée, émet à l'unanimité un avis favorable à l'indemnisation des agents présents les jours de scrutin.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance du Conseil Municipal est levée à 22 h 30



**Le Maire,
Jean-Claude MARTIN**